

BENOIT SAVREUX
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

23 rue de la Liberté
92140 CLAMART

GROUPE LA FRANCE INSOUMISE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901



Siège Social

126, rue de l'Université
75007 PARIS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021



Aux Adhérents
de l'Association **GROUPE LA FRANCE**
INSOUMISE DE

L'ASSEMBLEE NATIONALE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **GROUPE LA FRANCE INSOUMISE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne la comptabilisation des différentes ressources de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments

qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 31 mai 2022



Benoît SAVREUX
Commissaire aux comptes titulaire
Membre de la CRCC de Versailles

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 382	2 382					
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	53 603	42 045	11 558	13 527	1 969	14.56		
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
Total I	55 985	44 427	11 558	13 527	1 969	14.56		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				2 250	2 250	100.00	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	76 839		76 839	97 220	20 380	20.96	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	741 482		741 482	583 157	158 325	27.15	
Charges constatées d'avance (2)	2 599		2 599	2 350	248	10.57		
Total II	820 920		820 920	684 977	135 943	19.85		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	876 905	44 427	832 477	698 504	133 974	19.18		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		566 951		449 854	117 097	26.03	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		106 153		117 097	10 944	9.35
	Situation nette (sous total)		673 103		566 951	106 153	18.72
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement		11 558		13 527	1 969	14.56
	Provisions réglementées						
	Total I		684 661		580 478	104 183	17.95
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		23 750		19 722	4 028	20.42
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		99 059		71 046	28 013	39.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		25 007		27 257	2 250	8.25
	Total IV		147 816		118 026	29 790	25.24
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		832 477		698 504	133 974	19.18

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

90 769

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	157 000		161 004		4 004	2.49
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	752 367		738 411		13 957	1.89
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits			6 302		6 302	100.00
Total I	909 367		905 716		3 651	0.40
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	69 062		92 872		23 809	25.64
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	34 691		31 003		3 687	11.89
Salaires et traitements	511 954		492 344		19 610	3.98
Charges sociales	186 638		170 720		15 918	9.32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 611		11 958		3 347	27.99
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	870		252		618	245.20
Total II	811 826		799 149		12 677	1.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	97 542		106 568		9 026	8.47

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				941	941	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV				941	941	100.00
2. Résultat financier (III-IV)				941	941	100.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		97 542		105 626	8 085	7.65
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital		8 611		11 470	2 859	24.93
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		8 611		11 470	2 859	24.93
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		8 611		11 470	2 859	24.93
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		917 978		917 187	792	0.09
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		811 826		800 090	11 735	1.47
5. EXCEDENT OU DEFICIT		106 153		117 097	10 944	9.35

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

JYQ CONSEIL

10 RUE FRIANT

75014 PARIS

0972153058

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 832 477.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 909 367.32 Euros et dégageant un excédent de 106 152.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 382	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 642
	TOTAL	46 961	6 642
	TOTAL GENERAL	49 343	6 642

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 382	2 382
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			53 603	53 603
	TOTAL		53 603	53 603
	TOTAL GENERAL		55 985	55 985

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 382		2 382
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 611		42 045
	TOTAL	33 434	8 611	42 045
	TOTAL GENERAL	35 816	8 611	44 427

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	8 611				
TOTAL	8 611				
TOTAL GENERAL	8 611				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	920	920	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 223	4 223	
Divers état et autres collectivités publiques	65 642	65 642	
Débiteurs divers	6 054	6 054	
Charges constatées d'avance	2 599	2 599	
TOTAL	79 438	79 438	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	23 750	23 750		
Personnel et comptes rattachés	30 494	30 494		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 812	54 812		
Autres impôts taxes et assimilés	13 753	13 753		
Produits constatés d'avance	25 007	25 007		
TOTAL	147 816	147 816		

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	66 718
Total	66 718

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 590
Dettes fiscales et sociales	47 563
Total	58 153

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 599
Total	2 599
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	25 007
Total	25 007

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.